



NATURES URBAINES ALENÇONNAISES



De par sa localisation et sa proximité avec des massifs forestiers importants tels que la forêt domaniale d'Écouves, au nord, et la forêt de Perseigne, au sud, la ville d'Alençon bénéficie d'atouts naturels incontestables. À l'occasion des Journées européennes du patrimoine, les Archives municipales d'Alençon, en collaboration avec le service Espaces verts et espaces urbains, vous proposent de remonter aux origines, de parcourir des parcs, des jardins, des squares alençonnais et de découvrir la richesse d'un patrimoine végétal divers et varié, bien souvent méconnu. Le jardin — aussi bien public que privé — était autrefois conçu pour être vu. Regarder le paysage, c'est s'attacher à des choses que l'on souhaite protéger, car il est devenu pour tous un patrimoine, soit considéré comme héritage de sites dont la beauté a ému des générations, soit perçu comme l'unité qui rassemble ce qui doit être conservé pour le maintien de la vie. Aujourd'hui le jardin correspond à une nécessité vitale. Notre sensibilité n'est pas uniquement écologique puisqu'une part de nous-même est tournée vers un avenir de transformation incessante de notre environnement, au fur et à mesure que nous devenons plus nombreux et que nos besoins changent.

Depuis le défrichement de la forêt d'Écouves, la création de promenades et l'aménagement de jardins d'hôtels particuliers comme ceux de la préfecture, l'arbre pénètre dans la ville en tant qu'élément paysager d'agrément. Au ^{xix}^e siècle, époque de la révolution industrielle et des grandes politiques hygiénistes, l'espace urbain change de nature : il convient de mieux aérer la ville grâce au percement de grandes avenues, d'en rendre l'air plus sain notamment par la création de squares, ainsi que d'inclure des lieux publics décentralisés qui répondent aux attentes de détente en milieu ouvert exprimées par les classes populaires. Certains jardins d'agrément appartenant à la bourgeoisie alençonnaise se distinguent et les serres en fer et verre employant une ossature métallique apparaissent au détriment de la maçonnerie. Différents concours organisés par la Société d'horticulture de l'Orne (SHO) proposent annuellement des jardins éphémères à la Halle au blé, à la Halle aux toiles ou aux Promenades.

Au ^{xx}^e siècle, lors des deux conflits mondiaux, la rareté des produits de la terre et le rationnement des denrées encouragent la création de jardins ouvriers. Tombé en désuétude, le jardin familial redevient dans les années soixante-dix un élément de loisir et un instrument de l'aménagement urbain. Les dénominations de « parcs », « jardins » et « squares » sont abandonnées pour celle, commune, d'« espaces verts ». Ils deviennent un équipement public urbain parmi d'autres. L'air du temps est aux lois d'orientation foncières et aux grandes politiques d'aménagement urbain pour les quartiers situés aux extrémités de la ville. Des efforts successifs sont entrepris pour l'agencement de zones non constructibles situées en bordure de la Sarthe. La prise en compte de l'environnement naturel est alors double : il fait office de coupure dans la trame urbaine entre ville centrale et extensions périphériques et il participe à la création d'un cadre de vie agréable à l'intérieur de ces dernières.

Au ^{xxi}^e siècle, alors qu'un retour à la nature est prôné, il devient nécessaire de la privilégier et de réintroduire la nature « sauvage et spontanée ». Une nouvelle conception du parc se développe, démonstration d'art paysager contemporain avec une exploration du rapport entre végétal et bâti, accompagné d'une redécouverte de jardins historiques. L'intérêt pour le patrimoine végétal évolue, les amateurs d'horticulture mettent en place des jardins dont le but est la protection du patrimoine végétal et des espèces cultivées, afin de redonner place aux éléments naturels avec le thème nouveau de l'écologie urbaine et durable.

(en haut)
**Réhabilitation de la ZUP de Perseigne :
opération « Mille enfants - Mille arbres »**
Perseigne, photographie noir et blanc, Direction de
la communication, 17Fi7251 AMA

(en bas)
La Fuie-des-Vignes
photographie couleur, Pierre Hamel,
4NUM2904 AMA

**Institution Saint-Joseph de Cluny,
pensionnat des religieuses :
acquisition d'une partie du domaine
pour l'extension des Promenades**
carte postale ancienne noir et blanc n°71
4FI4603 AMA



**Vue aérienne de la clinique
Saint-Joseph de Cluny,
rue Candie**
carte postale semi-moderne, Ruyant
production, sd, 15 x 10,5 cm
4FI3419 AMA



*Nous remercions la Direction des archives et du patrimoine
culturel de l'Orne, la Société d'horticulture de l'Orne (SHO),
ainsi que Bénédicte Duthion, Jean-Pascal Foucher, Catherine
Fravalla, Zacharie Pacey et Maryvonne Thoréton pour leur aide.*



📍 RUE ALBERT-1^{ER}
🏠 39 751 M²

Les Promenades

le premier jardin de ville conçu pour le public et l'agrément

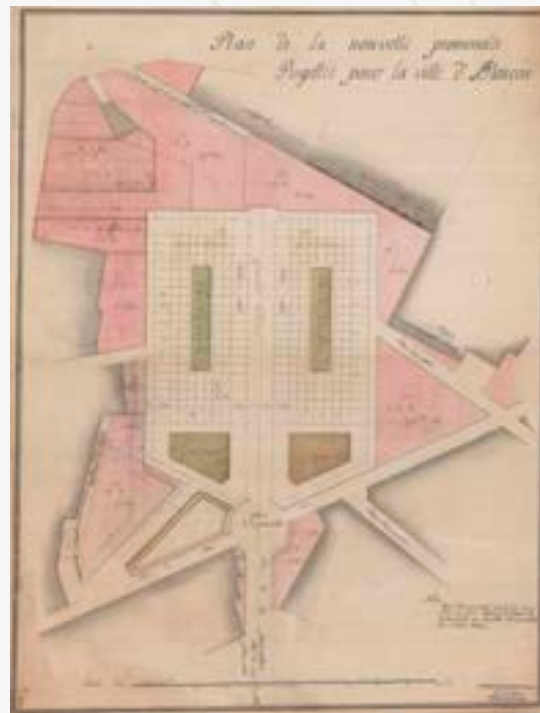
Le 3 août 1773, Louis XV rétrocède à la Ville d'Alençon une partie de l'ancien parc du château. Les premiers défrichements débutent avec le projet de l'intendant Jullien qui remodèle la ville en créant de larges rues soumises à un tracé géométrique rigide et en projetant la construction du premier lotissement. En 1780, suite à la désaffectation du cimetière Saint-Léonard, ce dernier est déplacé dans le parc. Il y restera jusqu'en 1801.



Plan des Promenades élaboré
par le commissaire-voier
après la présentation du
projet de Tassin
1F114137 AMA



Le Jardin public
carte postale semi-
moderne couleur,
Éditions Gaby
4F1775 AMA



Plan de la nouvelle promenade projetée
pour la Ville d'Alençon (1780)
Delarue, 47 x 54 cm
1F114 AMA

En 1832, les Promenades sont considérées comme un lieu stratégique de défense. Une poudrière, remarquable sur le plan par sa forme octogonale, est exécutée par l'ingénieur Bertre à proximité de la maison du garde jardinier. Dans les années 1860-1870, l'état du parc se détériore. Le délabrement de la serre en bois ainsi que le déboisement inquiètent le conseil municipal', qui fait appel au jardinier paysagiste Tassin. La commission modifie son projet et décide l'aménagement de trois allées transversales, afin d'organiser l'espace en quatre parallélogrammes engazonnés avec quelques plates-bandes de fleurs et d'arbustes, bordés d'une double rangée d'arbres. À l'extrémité, une allée circulaire de 15 mètres intègre en son centre un bassin de style Renaissance avec jet d'eau. Les angles de l'entrée principale ainsi que la partie nord-est (futur emplacement de la Roseraie) sont dessinés à l'anglaise.

À la fin du XIX^e siècle, les Promenades se parent d'éléments décoratifs à caractère fonctionnel : une pompe à volant en cuivre, une borne fontaine, une gloriette, une rivière, un pont en feronnerie, un chalet de nécessité apportent une note pittoresque au parc. En 1886, Jules Boiffard installe des grilles. La glacière est aménagée dans l'ancienne poudrière et deux ans plus tard, G. Duval et A. Martin aménagent un nouveau kiosque de forme octogonale en fer et fonte.

Au début du XX^e siècle, le jardin brasse toutes les catégories sociales. De grandes fêtes sont organisées qui engendrent des difficultés d'accessibilité



Alençon : kiosque des
Promenades
carte postale ancienne colorisée,
édition Maison des Magasins Réunis
4F12630 AMA



Maquette présentant le
projet d'aménagement
du parc
photographie couleur,
Marion Toulouse, 80 x 52 cm
4NUM21682 AMA

et soulignent les inégalités sociales. Durant la Première Guerre mondiale, les Promenades sont utilisées pour les activités sportives. Les soldats américains jouent au baseball. En 1927, le projet de la roseraie² est présenté au conseil municipal qui le valide. À partir des années Trente, des équipements sportifs et de loisirs s'implantent : un terrain de jeux de boules lyonnaises, un tilbury³, un manège de balançoires, un petit bac à sable avec fontaine en grès, un sully et des jeux pour enfants. Dans les années Soixante, le parc accueille un petit zoo, ainsi que d'autres manifestations annuelles comme la Foire de la Chandeleur, le spectacle du Corso fleuri et le Festival de l'élevage...

À partir de 1997, une opération de régénération et de réaménagement du parc des Promenades s'inscrit dans un contexte d'urbanisme classique. L'ouverture prend en compte l'axe de la rue Alexandre-1^{er}, la largeur du pont de la Briante, ainsi que la façade incurvée de l'Hôtel de ville. La perspective est réaffirmée par un rétrécissement de l'allée centrale. Elle est bordée de plates-bandes fleuries. Les quatre rectangles traités en mail planté sont conservés, un seul est affecté aux animaux. La fontaine est déplacée dans l'axe de l'allée centrale, des aires de jeux sont implantés de part et d'autre d'un labyrinthe végétal, un reboisement en trois tranches restitue les alignements d'origine (en quinconce) mais en en allégeant la densité.

1. Délibération du 22 août 1872, 1D33 AMA
2. Projet d'aménagement de la roseraie (Caget, jardinier - garde des Promenades) : délibération (27 décembre 1927), 1D49 AMA
3. Voiture à cheval, cabriolet léger à deux places





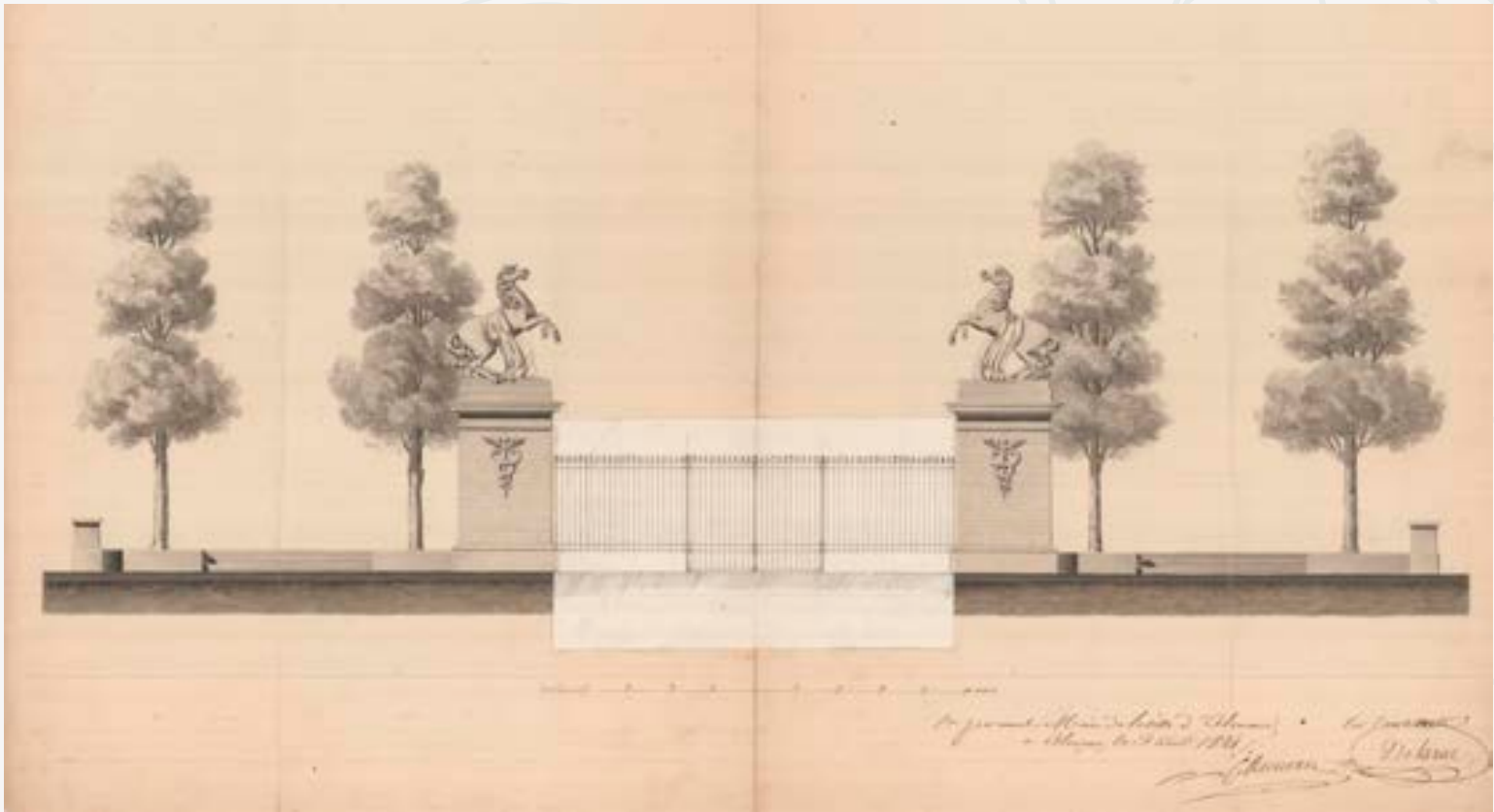
Le Champ de Foire

AVENUE DE BASINGSTOKE
 20 169 M²

L'implantation du champ de foire participe au façonnage de l'espace urbain. Il se situe à proximité de la gare, des établissements de carrosserie Lemaître et à une certaine distance du centre-ville, entre les routes de Paris et de Sées. Le plan général présente une forme triangulaire facilement repérable. Le 14 mai 1806, le conseil municipal décide de supprimer l'ancien cimetière Saint-Blaise, devenu trop petit et vétuste, pour y établir un champ de foire. En 1812, le cimetière et l'ancien magasin à poudre sont désaffectés, remblayés. Le champ de foire ne peut être encombré de plantations ou de décorations florales fragiles. Il est planté d'arbres d'ombrage et de marronniers, disposés en alignement pour faciliter la promenade des spectateurs pendant la foire et incluant des espaces libres pour se protéger des chevaux. Des poteaux sont confectionnés au mortier de chaux et de sable. Placés à intervalles réguliers, ils servent à attacher les équidés. Le champ de foire comporte une allée principale et deux contre-allées formées par deux rangées d'arbres. Spacieux, il se compose de trois parties : l'une d'elles est affectée au marché proprement dit, une autre à l'essai des chevaux et une dernière à la vente à l'encan (sans garantie) des chevaux et des voitures. L'entrée devait être décorée de deux piédestaux servant de bureau de recette, surmontés de deux chevaux sculptés et d'un caducée, emblème du commerce. Le projet initial comprenait également l'aménagement d'un hippodrome pour l'organisation des courses et la mise à l'essai des chevaux.

En 1821¹, la Ville acquiert les terrains et, pour éviter les désagréments d'une expropriation pour cause d'utilité publique, rachète au-delà de la véritable valeur du terrain. Elle fait appel à l'architecte départemental Delarue qui s'inspire du marché aux chevaux de Paris. Le 15 décembre 1821, la pyramide qui se trouve à l'entrée de l'ancien cimetière est démolie. En 1846², la chapelle Saint-Blaise est convertie en une écurie capable de contenir quarante-deux chevaux. Pendant la Première Guerre mondiale, des baraquements militaires occupent l'espace, les bicyclettes réquisitionnées sont déposées au champ de foire. En 1920³, le conseil établit le projet du premier stade municipal. Dans les années 30, suite à des problèmes d'assainissement, aux contestations des habitants qui se plaignent des mauvaises odeurs dégagées par les eaux pestilentielles provenant des urinoirs de la place de la Pyramide, des résidus d'huile du garage, des eaux du charcutier et de la maison publique, et selon les règles hygiénistes de l'époque, la ville charge l'architecte Mezen de réaliser un puisard. En 1933, le site est inscrit sur l'inventaire des sites dont la conservation présente un intérêt général. En 1938, pour éviter la fièvre aphteuse, aucune transaction ne peut avoir lieu en dehors de l'enceinte du champ de foire. Pendant la Seconde Guerre mondiale, l'inspecteur des Eaux et Forêts établit

un rapport sur l'état végétal du champ de foire. Il se situe dans la zone des bombardements aériens qui endommagent sérieusement le lieu⁴. Au milieu du champ de foire, à environ 40 mètres de l'entrée, se trouve un tas de pierres provenant du monument aux morts⁵ de la place de la Pyramide⁶. Un protocole de sauvegarde du site est mis en place. Quelques années plus tard, les plantations étant jugées dangereuses, la ville obtient un accord de la commission départementale des sites⁷ pour le renouvellement des arbres en 1954.



À partir de 1967, des bâtiments préfabriqués à usage de bureaux provisoires pour l'inspection académique envahissent l'espace. Les architectes Lemarchand et Azagury sont désignés pour l'aménagement d'une maison des jeunes, de la culture et d'une salle omnisports. En 1971, le site est libéré des occupations de constructions provisoires. La Ville reçoit l'aide de l'État et du fonds national forestier en vue de replanter des arbres et reconstituer le site⁸. Mais le projet de construction de la maison des jeunes et de la culture (MJC) n'est pas compatible avec le projet de reconstitution du site végétal. En 1976, les espaces verts et les plantations sont agencés en tenant compte de l'aménagement du nouveau théâtre.

1. Autorisation d'acquérir plusieurs pièces de terre nécessaires pour l'établissement de l'hippodrome : délibération (16 août 1821), 1D22 AMA
2. Toisé général pour les ouvrages exécutés à la chapelle Saint-Blaise (20 août 1816), 106M AMA
3. Projet de création d'un stade au champ de foire : délibération (2 juillet 1920), 1D47 AMA

4. Dossier de dommages de guerre (1949-1959), 66H AMA
5. Monument aux morts dédiés aux Poilus de la Première Guerre mondiale, reconstruit au square du Poilu en 1956, rue Ricardo-Florès
6. Correspondance du maire au conservateur des Eaux et forêts (9 novembre 1946),13O1 AMA
7. Délibération du 24 juin 1960, 1D64 AMA
8. Délibération du 25 mai 1971, 1D71 AMA



Le champ de foire
 (années 1940)

carte postale ancienne noir et blanc n°52, G. Artaud éditeur, Nantes, date d'utilisation : 3 février 1945, 14 x 8 cm 4F188 AMA



Place du
 Général-de-Gaulle

carte postale semi-moderne, CAP, 14 x 9 cm 4F1469 AMA



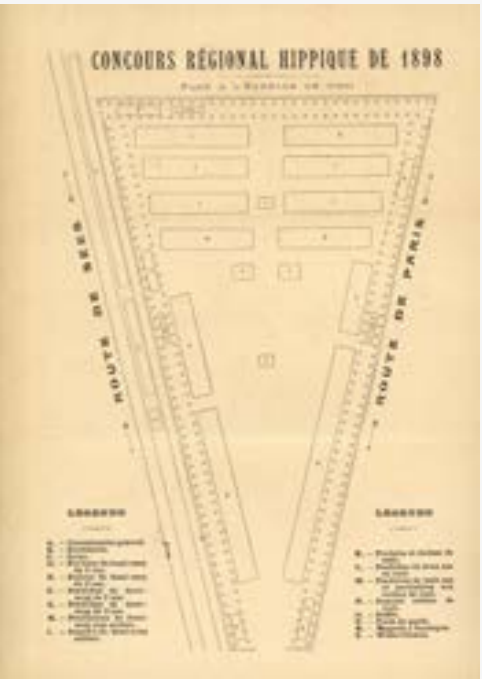
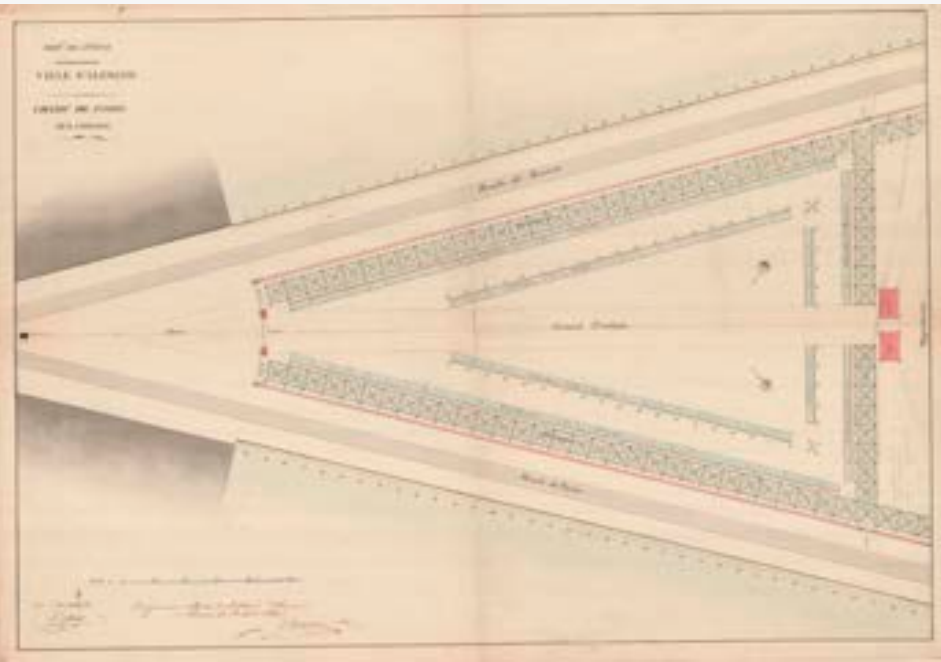
Le champ de foire
 (années 1910)

carte postale ancienne noir et blanc, édition Grand Bazar des nouvelles galeries, date d'utilisation 24 août 1912, 14 x 9 cm 4F14032 AMA



Le champ de foire

carte postale noir et blanc n°12, Prestier-Greslebin édition, Alençon, sd, 14 x 9 cm 4F12530 AMA



Plan du concours régional
 hippique de 1898

3FB AMA

📍 58-64 RUE DE L'ÉCUSSON
🏠 6 441 M²
✔ JARDIN À L'ANGLAISE
JARDIN PAYSAGER
JARDIN SECOND EMPIRE

Le Parc Joubert

L'époque est celle où certains jardins d'agrément appartenant à la bourgeoisie alençonnaise se distinguent et où les serres en fer et verre employant l'ossature métallique apparaissent au détriment de la maçonnerie.

Le 17 septembre 1810, le général de brigade de cavalerie Pierre Maupetit est affecté dans le département de l'Orne. Il achète aux religieuses de l'ordre de la Visitation un vaste domaine d'un peu plus d'un hectare, situé rue de l'Écusson et rue du Puits-au-Verrier. L'acte de vente en date du 20 octobre 1810¹ mentionne : « Cette demeure a une très belle vue sur la campagne environnante... Un croquis dessiné indique à l'arrière de la demeure, en face d'elle, d'abord une cour sablée, puis un jardin anglais, enfin un verger. Sur sa gauche une remise, une écurie pour huit chevaux, des commodités, un poulailler et immédiatement sur la droite, une grande allée de peupliers qui va rejoindre la route d'Argentan, plus à droite une charmille et un potager. »

La surface du parc est importante, puisque ses limites s'étendaient jusqu'à l'actuelle rue du Général-Maupetit entre la rue d'Argentan et celle du Puits-au-Verrier. Le 13 décembre 1811, soit un peu plus d'un an après l'achat du parc, le général décède. Un siècle plus tard, en 1911, Ferdinand Joubert, négociant en cuirs et crépins, acquiert le domaine auprès de la veuve Brunet. En 1991, la Ville d'Alençon² achète aux héritiers la propriété qui comprend une maison à usage d'habitation, un magasin, des dépendances, une serre, un jardin potager et un jardin anglais. Longtemps laissée à l'abandon, la demeure, délabrée, est confiée à l'architecte Alain Juillard. La composition du parc demeure pittoresque.

L'opération³ de régénération végétale et d'aménagement paysager est engagée par le service des espaces verts. Elle ne bouleverse pas les dispositions d'origine et conserve la douceur du tracé initial ainsi que l'environnement naturel. Le nouveau caractère public est affirmé par l'ouverture du mur, qui permet un accès



La Clairière,
allée de traverse
Marion Toulouse
photographie couleur
4NUM21694 AMA



Allée de traverse
Marion Toulouse
photographie couleur
4NUM21695 AMA

Projet de rénovation (20 juillet 1994)

Jean-Luc Jourdan, éch. 1/200,
n°666, 68 x 80 cm
1F114182 AMA



depuis la rue d'Argentan. Le jardin s'inspire du style de la demeure et s'harmonise avec son architecture. Une grande pelouse circulaire, « la Clairière » (un tiers de la surface totale) est intimement liée à la demeure. L'ensemble du parc se décline ensuite en une parcelle boisée de forme oblongue où la masse de plantations forestières (deux tiers de la surface totale) donne l'illusion d'être dans une forêt et dégage une atmosphère accueillante, apaisante et reposante.

Les végétaux de type rustique, judicieusement choisis, assurent un bon équilibre entre les arbres feuillus (maronniers d'Inde, tilleuls de Hollande, frênes communs, hêtres, charmes, sophoras du Japon...) et les conifères (ifs, pins, sapins...). La végétation sous couvert est composée de buis, lauriers, sureaux, charmes épinées...



Rocailles
Marion Toulouse
photographie couleur
4NUM21693 AMA

1. À la découverte d'un grand soldat méconnu : Le général Maupetit, Guy Gaulard, Lyon 1771 - Alençon 1811, article du bulletin trimestriel de la SHAO (juin 2007)
2. Acte de vente des consorts Joubert à la Ville d'Alençon (27 décembre 1990), service foncier
3. Réhabilitation du parc Joubert : exécution (1991-1996), 7792W16 AMA

Le Square de La Sicotière

PLACE FOCH
1 595 M²

Le 27 décembre 1842¹, le conseil municipal annonce qu'il n'y aurait pas d'aliénation du terrain au niveau de la place d'Armes et décide la mise en place d'une clôture du jardin, ainsi que la restauration du pignon de la mairie. En 1899, une souscription pour l'élévation d'un buste à la mémoire de Léon Duchesne de La Sicotière est organisée par la Société historique et archéologique de l'Orne (SHAO). Le 13 juin 1899², elle demande l'intégration du buste en bronze sur piédouche³ en bronze et socle de granit dans le jardin de l'Hôtel de ville. Le socle comprend quatre tables d'inscription et écriture en or. Deux projets d'implantation sont proposés. Si l'architecte Guillaume Tronchet⁴ et le sculpteur Denys Puech souhaitent un emplacement du buste à l'angle du jardin municipal, afin d'être visible

de tous côtés, la ville préfère une organisation ordonnée et régulière du jardin et choisit l'intégration du buste au milieu de l'allée centrale. Il est inauguré le 21 août 1900.

En 1920⁵, un concours est organisé pour l'aménagement du jardin de la mairie. Le premier prix est remporté par l'horticulteur alençonnais H. Philippe. L'approche s'affirme très pragmatique avec un jardin régulier, dit à la française, même si la forme du terrain évite la stricte symétrie. La surface relativement réduite permet un accès pratique, une distribution logique des chemins. Sa composition prévoit, sur la partie droite de l'entrée, quatre bordures de pelouse qui encadrent un parterre floral circulaire, au centre duquel se trouve le buste entouré de quatre arbustes nains. Elles conservent le magnolia, le pommier du Japon, l'if et le buis déjà existants auxquels sont ajoutés huit arbustes (*aucubas* panachés, *lucidum*, *maginata*, *voegelias*, *ceraus*). Des rosiers nains ainsi que des plantes vivaces (pivoines, *delphiniums*, *asteis*, gypsophile, iris...) sont plantés selon leur grandeur à un mètre de la bordure extérieure agrémentée de buis. Les végétaux servent ainsi à charmer la vue et l'odorat, à donner le contraste avec

juillet 1981, date à laquelle la SHAO décide de refondre le buste à partir du buste en plâtre donné en 1904 par Mme de La Sicotière au musée⁸. Le 19 juin 1982, le buste est installé et inauguré. Les arrêtés préfectoraux du 22 avril 1927 et du 21 février 1933 inscrivent le square à l'inventaire supplémentaire des monuments historiques.

En 1998-1999⁹, la réhabilitation de l'Hôtel de ville inclut une extension du square sur la partie arrière du bâtiment. Le projet conserve l'aspect géométrique et rigoureux du jardin à la française. La composition de la partie créée se fait suivant les axes du bâti qui entoure la cour sur les deux côtés. L'extension du square débute le 4 janvier 1999 par le déplacement des deux lions du terrain de la rue Balzac vers l'Hôtel de ville. Elle se poursuit par la rénovation de la grille du square, le terrassement d'un bowling, l'aménagement de

deux pergolas, de cinq massifs de fleurs, la plantation de conifères taillés et de rosiers provenant de la Roseraie et les bordures de buis taillés. Une haie de charmilles termine la perspective du parterre principal face à l'Hôtel de ville.

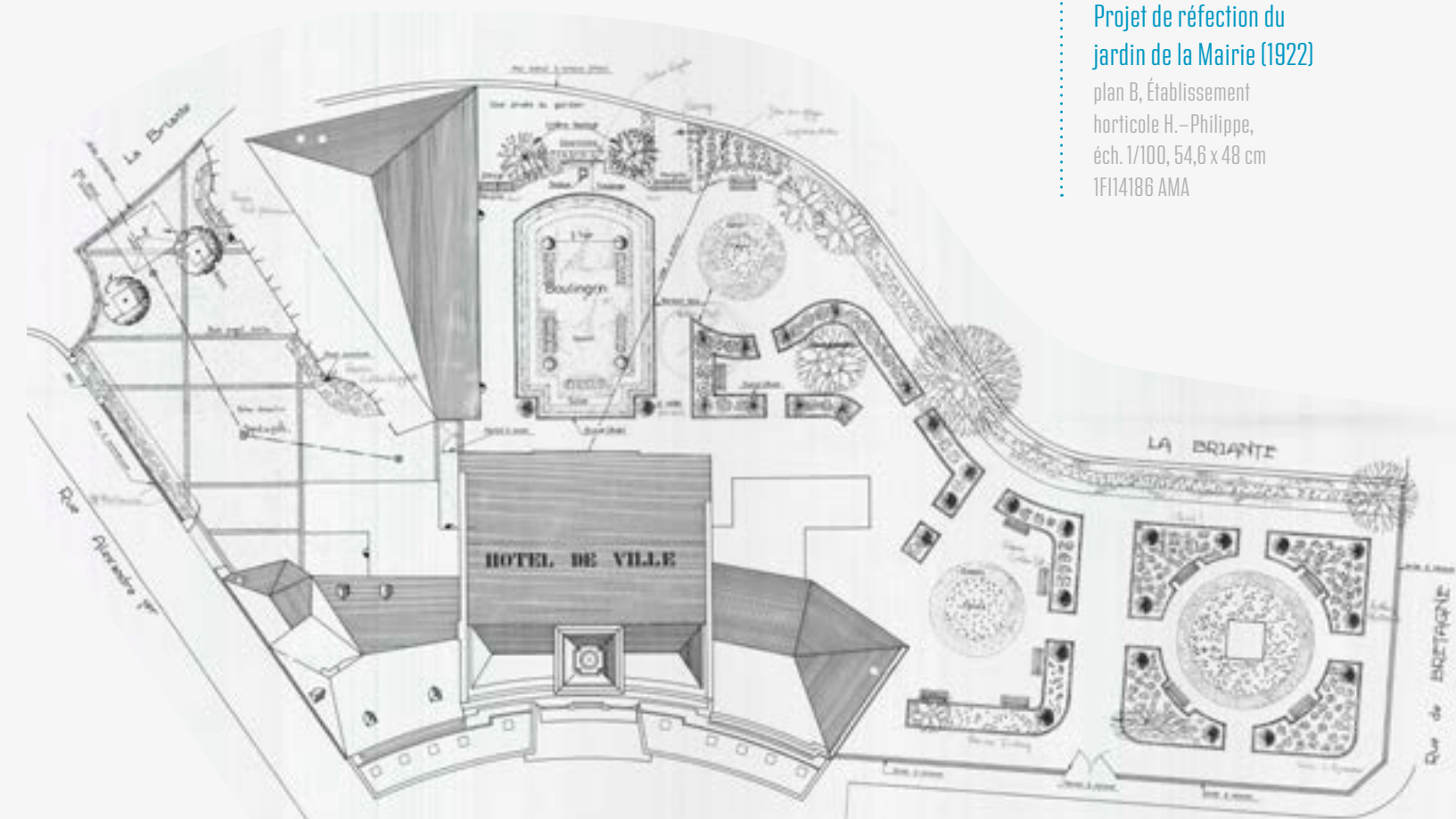


En haut au centre :
Projet de réfection du
jardin de la Mairie (1922)

plan B, Établissement
horticole H.-Philippe,
éch. 1/100, 54,6 x 48 cm
1F114186 AMA

Buste de Léon de La
Sicotière dans le square
d'Alençon par Silas Broux
(1911)

fusain sur papier, achat 1980,
Musée des Beaux-arts et de la
Dentelle, Alençon
inv. 2017.0.133 ©Musée



Square de La Sicotière :
agrandissement,
vue en plan

Jean-Luc Jourdan,
éch. 1/100, n°776b
1F14225 AMA

Inauguration du buste
de Léon de La Sicotière
(19 juin 1982)

Arch. dép. Orne
FRAD061_C_3Num_
0066Fi_0358

les feuillages colorés, la forme et la diversité des volumes. À gauche de l'entrée, deux plates-bandes comprennent arbustes, plantes vivaces et bordures en buis. L'emplacement intégrant la pièce d'artillerie allemande est empierré. La plate-bande longeant la Briante est bordée par du lierre, enjolivée d'arbustes. Deux grandes allées sablées étendues sont aménagées. En 1926, le socle du buste est restauré par la société Mordefroy et le 3 décembre⁶, le jardin prend le nom de «square de La Sicotière». Pendant la Seconde Guerre mondiale, le buste est descellé par les autorités d'occupation pour la récupération des métaux non ferreux et fondu.

En 1956⁷, une indemnité est demandée par la Ville d'Alençon au titre des dommages de guerre avec l'idée de rétablir le buste à son emplacement initial. Celle-ci est rejetée car considérée comme « ne présentant pas un caractère d'indispensable utilité économique ou social ». Même si le sujet revient en 1970, il faut attendre courant

Les jardins

carte postale semi-moderne
couleur n°7, éditeur G. Réant,
sd, 14 x 9 cm
4Fi4637 AMA

La Sicotière, place de
l'Hôtel de ville

carte postale semi-moderne
couleur n°116, sd, Artaud
Frères éditeurs
4Fi4632 AMA



1. Place d'Armes, projet d'aliénation : délibération (27 décembre 1842), 1D26 AMA
2. Délibération (13 juin 1899), 1D40 AMA
3. Sorte de petit piédestal mouluré, le plus souvent de section circulaire, servant à porter un buste ou une statuette
4. Architecte de l'exposition universelle de 1900
5. Projet de réfection du jardin de la mairie : devis, 108 AMA
6. Registre des délibérations du conseil municipal (26 mai 1923 - 05 juillet 1926), 1D48 AMA
7. Dommages de guerre, reconstitution de la plaque du Souvenir français à la mémoire d'Eugène Lecointre et du buste de La Sicotière : délibération (27 janvier 1956), 1D62 AMA
8. Registre des délibérations du conseil municipal (16 novembre 1903 - 23 novembre 1906), 1D42 AMA
9. Agrandissement du square de La Sicotière : plans, délibérations, photos, note, correspondance, 7792W23 AMA
10. Le square de la Poste, 1023 AMA

Le Square de la Poste

RUE DU JEUDI
 320 M²

Le 24 septembre 1911 est inauguré le nouvel hôtel des Postes, ce qui implique l'élargissement et l'aménagement de nouvelles rues. Une pétition¹ des commerçants de la rue aux Sieurs, de la Grande Rue, de la rue du Bercaill, de la rue du Jeudi et de la rue du Pont-Neuf est signée pour éviter le percement d'une nouvelle rue et une future concurrence. Ils préfèrent une accessibilité piétonne et sollicitent la ville pour l'aménagement d'un petit square entre la rue du Jeudi et la rue du Bercaill, pour que les mères de famille puissent venir prendre l'air avec leurs enfants. Un concours est organisé par la Société d'horticulture de l'Orne. Le 7 mai 1913, le square prend le nom du 49^e Mobiles en mémoire de la conduite de ce régiment pendant la guerre de 1870-1871 contre la Prusse. Le 26 novembre 1913, le projet de Charles Légeard « hors concours » obtient le prix, ainsi que l'entretien du square pour une durée de trois années.

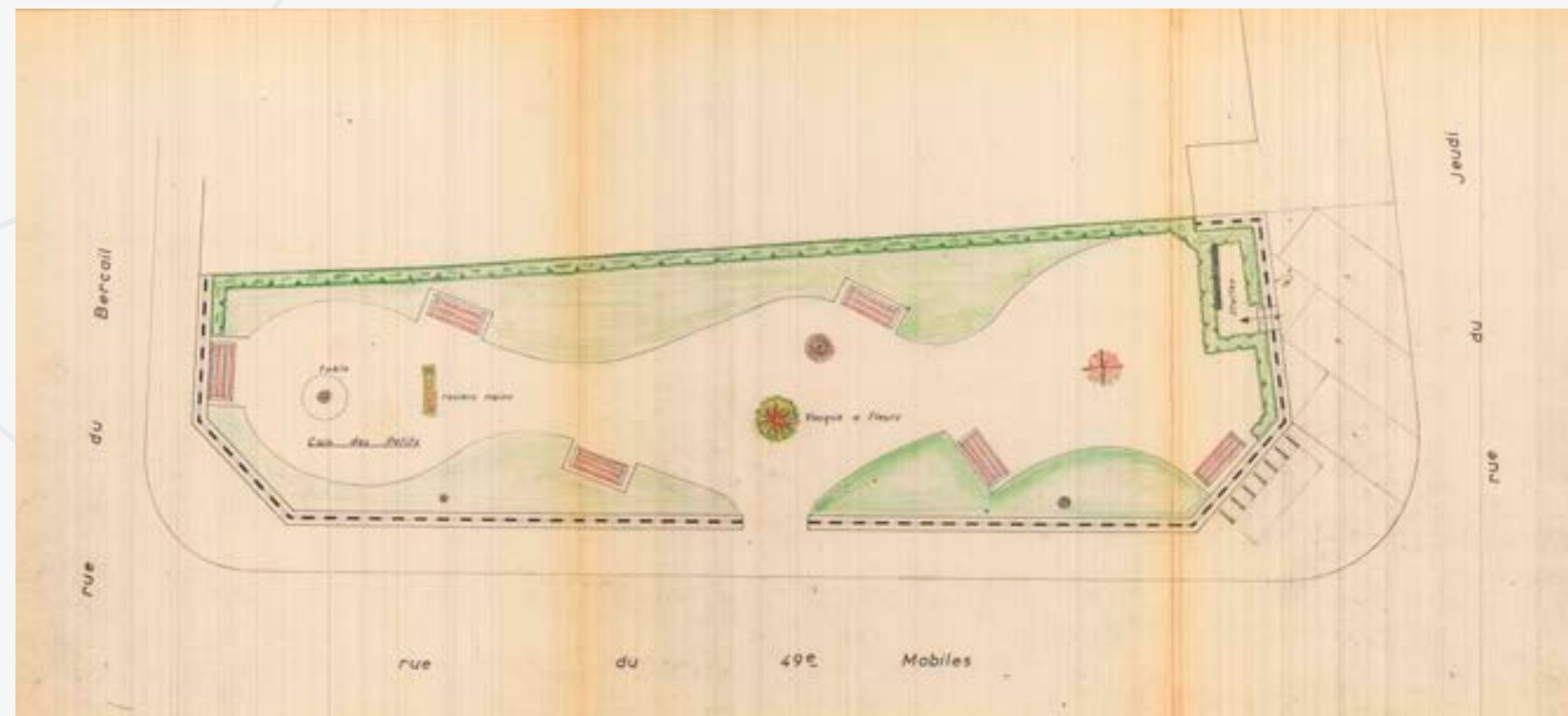


Le fronton de la Poste et le square
 carte postale semi-moderne noir et blanc, édition CAP, 9 x 14 cm
 4Fi719 AMA

Plan retenu par la commission des travaux (27 mars 1962)
 Services techniques, éch. 1/100, n°849Z, 70 x 30 cm
 1Fi14391 AMA



Square du 49^e-mobiles de l'Orne
 carte postale ancienne noir et blanc n°23, édition Binet, sd, 14 x 9 cm
 4Fi3141 AMA



En 1961², la construction de la Banque industrielle et commerciale de l'ouest (BICO) provoque la fermeture du square, qui est utilisé pour entreposer le matériel, en échange d'une redevance d'occupation, d'une remise en état du square après travaux et d'un alignement de la grille sur la rue du Jeudi. Le square est réhabilité en 1963.

1. Le square de la Poste, 1023 AMA
2. Remise en état du square de la Poste : délibération (30 mars 1962), 1D64 AMA

Plan schématique remis aux horticulteurs d'Alençon lors du concours de 1913
 éch. 1/10
 1Fi14387 AMA

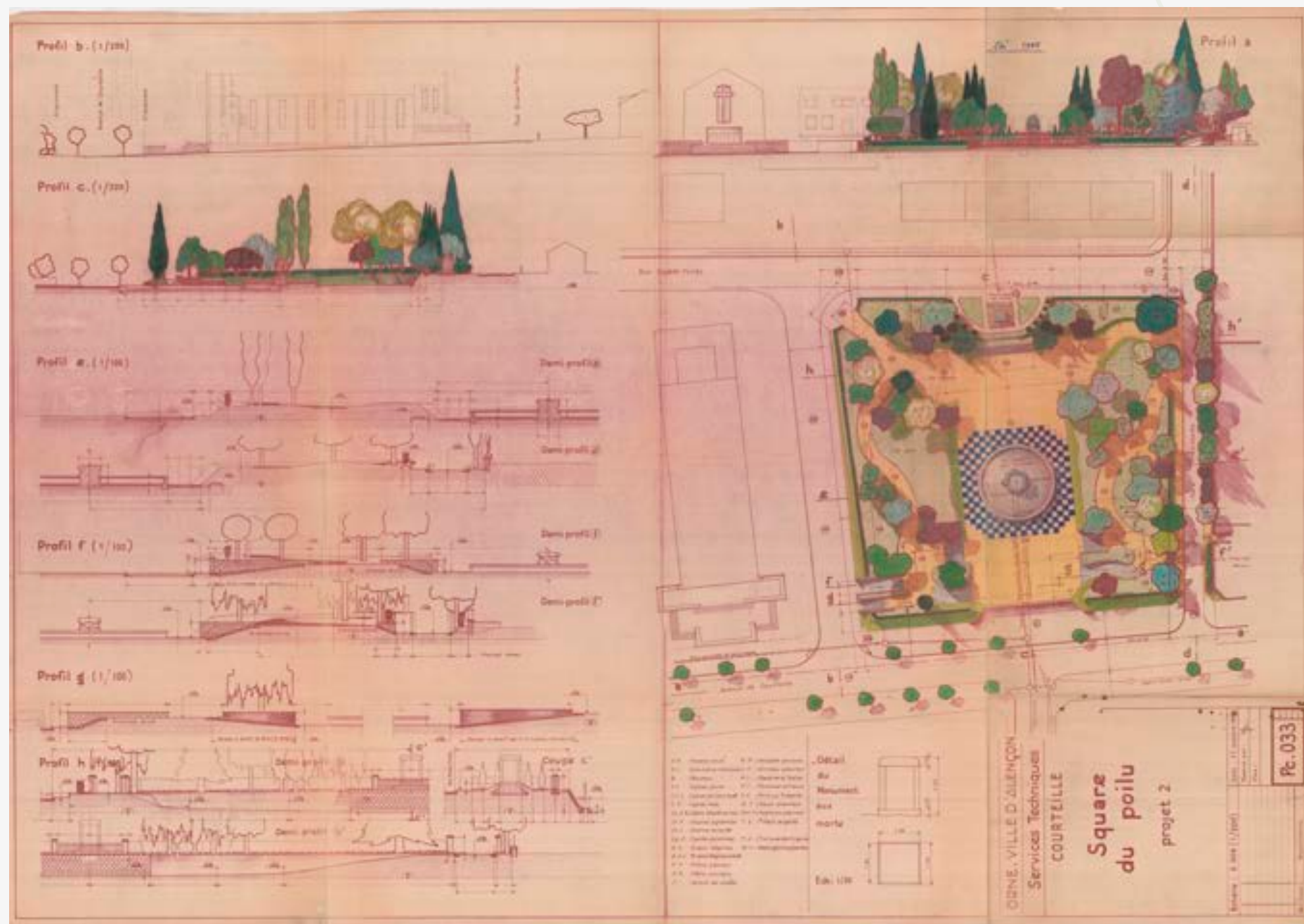


Le square de la Poste
 carte postale semi-moderne couleur, édition Gaby, sd
 3NUM17442 AMA

📍 AVENUE DE COURTEILLE
📏 3 413 M²

Le Jardin des Poilus

La création de ce square est décidée par la municipalité le 4 septembre 1956 après le legs du terrain en 1945 par les héritiers Lasseur¹, consenti à condition que cet espace soit dédié à la mémoire des Poilus morts pendant la guerre de 1914-1918. Le nom donné au square respecte donc cette volonté. Le square, traité en style paysager, est de composition mixte. Il comprend une partie jeux pour les enfants et une autre pour le repos et la détente. Il reçoit le monument aux morts de 1914-1918, sinistré par les bombardements lors de la Seconde Guerre mondiale alors qu'il se trouvait place de la Pyramide. Placé en retrait de la voie publique, le monument est isolé du reste, afin d'éviter la détérioration des plantes et de renforcer la séparation entre l'espace consacré aux enfants et celui dédié aux commémorations. Son élévation de deux mètres par rapport au sol du jardin favorise son intégration, renforce l'effet de perspective et donne l'illusion d'un surcroît de profondeur. Malgré tout, il demeure peu visible depuis l'avenue de Courteille.



1. Legs Lasseur : délibération (4 septembre 1946), 1D56 AMA

Projet d'aménagement 2 (22 octobre 1955)

Services techniques, éch. 1/200^e, n°33, 119,5 x 83,5 cm
1F14173 AMA

Le square des Poilus
et l'église Christ-Roi
(années 1960)

carte postale semi-moderne noir
et blanc n°1890, Réal-Photo, (date
d'utilisation : 1963), 14 x 9 cm
4Fi4630 AMA



Dans le projet initial, un bassin revêtu de pavés en grès cérame blancs et bleus avec dessin en étoile, incluant un jet d'eau et une cascade, devait être aménagé et entouré d'un damier noir et blanc réalisé avec des dalles d'ardoise et de pierre de Bourgogne. Le projet a été simplifié. Les arbres ont été choisis pour le contraste de leurs volumes et de leurs teintes en laissant aux résineux une importance suffisante pour que le jardin ne paraisse pas dépouillé pendant l'hiver. Le choix des arbustes est quant à lui guidé par le souci d'assurer une décoration renouvelée du printemps à l'automne. Les plantes vivaces sont disposées en touffes et les massifs de fleurs annuelles contrastent avec les gazons. Le 22 avril 1956, les habitants du quartier demandent l'aménagement d'un kiosque à musique, ainsi que l'aménagement du Petit square du centre Pasteur.

En 2018, à l'occasion des commémorations du centenaire de la Première Guerre mondiale, une réhabilitation complète du square et du monument est décidée par la municipalité. En concertation avec les habitants du quartier, elle tient compte des particularités du site et de son histoire. La composition s'organise autour des allées piétonnes. Elles mettent en scène les perspectives sur le monument aux morts qui est cette fois intégré au jardin. La vocation mémorielle est renforcée et complétée par le mobilier urbain en acier galvanisé réalisé par les élèves du lycée Mezen. Les végétaux (cèdres, hêtres, saules, tilleuls...) qualifiés de remarquables sont conservés. Délimité par une clôture végétale et accessible pour les personnes à mobilité réduite, il prend le nom de «jardin des Poilus» selon la volonté de Lasseur.



Jardin des Poilus

photographie couleur,
Pierre Hamel, août 2020
4NUM2906 AMA

Réaménagement du square des Poilus
(12 nov. 2012, modifié 22 fév. 2019)

Jean-Luc Jourdan, éch. 1/200
AMA



Des Jardins Ouvriers aux Jardins Familiaux

L' inadéquation des logements disponibles aux besoins est un problème récurrent. Les recensements de population reflètent leur exiguïté et la cohabitation contrainte des générations. En 1894, une première loi d'aide à la construction des habitations à bon marché cherche à répondre au manque de logements populaires. Il faut attendre 1912 pour que la société alençonnaise des Habitations à bon marché (HBM) soit constituée. Le 14 juin 1913, la Société alençonnaise des jardins ouvriers intitulés «Ma campagne» réunit ses membres à la Halle aux toiles et sollicite la Ville pour la mise à disposition de terrains. Les ouvriers souhaitent par la suite les acquérir en versant une contribution d'un franc par semaine. Le 19 août 1913, un concours des jardins ouvriers est organisé par la Société. Le 10 juillet 1915, Gilbert Alfred lègue la somme de 5 000 francs pour la construction de maisons ouvrières et 1 000 francs pour l'achat de terrains afin d'y aménager des jardins ouvriers. Lors des deux conflits mondiaux, la rareté des produits de la terre et le rationnement des denrées encouragent la création de jardins ouvriers. Tous les terrains incultes sont réquisitionnés, y compris le champ de manœuvre ainsi que l'aérodrome. L'article 1 de la loi du 7 mai 1946 définit les jardins ouvriers comme étant «*des parcelles de terre qu'une initiative désintéressée met à la disposition du père de famille, afin qu'il les cultive et qu'il en jouisse pour les seuls besoins de son foyer... Les jardins industriels sont les parcelles de terre concédées par les entreprises industrielles aux membres de leur personnel à titre individuel*».

Jardins ouvriers de la Maison Romet

boulevard de la République
— 1 ha

En 1943, le comité social d'entreprise de la Maison Pierre Romet est agréé pour cultiver un terrain situé boulevard de la République, réparti en 29 lots. Ils sont entretenus par les employés de la Maison Romet et consacrés à la culture maraîchère et de pommes de terre. Le terrain doit être préempté pour l'établissement d'un stade. Une pétition est signée par les employés et ouvriers de la Maison Romet afin d'obtenir l'autorisation de poursuivre la culture des jardins pendant la durée des hostilités. L'association est par la suite transférée sur le terrain du champ de manœuvre.

Jardins ouvriers Habitat bon marché

Le 13 janvier 1941, Marcel Mezen adresse deux plans pour l'installation de jardins ouvriers sur le terrain de l'office public d'HBM, rue Jacques-Boucher-de-Perthes, en attendant la reprise des constructions. L'un d'eux prévoit quatorze lots de 200 mètres carrés et dix lots de 400 mètres carrés, soit une surface totale de 11 805 mètres carrés, avec aménagement de fontaines et de sentiers de deux mètres de largeur à l'intérieur du lotissement.

L'aérodrome

Le 29 mai 1942, le conseil municipal propose l'aménagement en jardin de la partie nord-est de l'aérodrome et prévoit l'acquisition de trente tonnes de pommes de terre. Sous la pression des troupes d'occupation¹, en 1943, les parcelles sont partagées entre les cantines scolaires (14 ha), l'association des jardins ouvriers d'Alençon (20 ha), l'association des jardins ouvriers de la Préfecture (3 ha), l'association des jardins ouvriers de la Maison Romet (1 ha) et le foyer des infirmières de la Croix-Rouge d'Alençon (2 ha). La culture maraîchère, céréalière et de pommes de terre est également un moyen pour l'occupant d'éviter les atterrissages des avions.

Le champ de manœuvre

La Société des jardins ouvriers cultive les terrains militaires comme le champ de manœuvre. Ainsi, en 1943, le terrain est réquisitionné pour les cantines scolaires et les soupes populaires, l'Association des familles nombreuses (19 ha), l'asile départemental (3 ha), l'Association des jardins ouvriers employés au Trésor (3 ha), l'hospice civil d'Alençon (5 ha) et les jardins ouvriers de la Préfecture. Le comité d'entreprises de l'usine d'Ozé dispose de petites parcelles en bordure du champ de manœuvre pour la création de jardins ouvriers. La Société des jardins ouvriers du personnel des régies financières de la Ville d'Alençon occupe également un terrain sur le champ de manœuvre jusqu'à sa dissolution en 1945. Il est repris par l'Association des jardins ouvriers des services du Trésor. En 1948, l'autorité militaire demande la réaffectation du terrain à l'usage du champ de manœuvre.

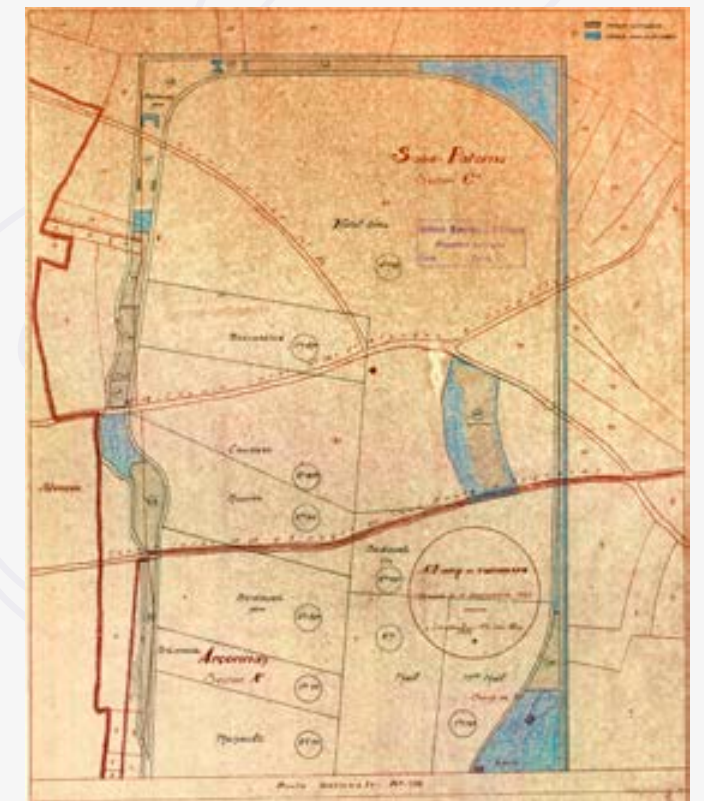
Projet non réalisé

La demande d'implantation des jardins ouvriers de la teinturerie Hénault-Morel situés à l'extrémité de la rue du Mans est refusée, car le terrain est ensemencé en blé et assure le ravitaillement de la population en pain.

1. Une lettre mentionne que «*les troupes d'occupation ont trouvé très insuffisants les aménagements apportés dans les parcelles en culture des champs d'aviation et de manœuvres en vue d'éviter les atterrissages d'avions. En conséquence, je vous prie de vouloir bien compléter ce que vous avez fait dans vos céréales dans les vingt-quatre heures. Si rien n'a été fait dans ce laps de temps, vous recevrez à cet effet un ordre de réquisition avec toutes les conséquences qu'il comporte*». (aérodrome, jardins ouvriers, Arch. dép. Orne, 230J)

Loterie nationale des jardins familiaux (1942)

P. Besnard, imprimerie Lafayette, ORAFF, Arch. dép. Orne, FRAD061_C_3NUM020Fi_1085



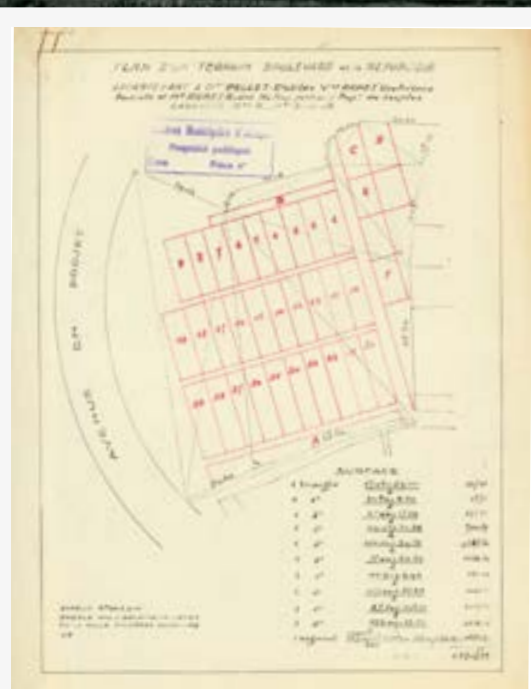
Champ de manœuvre, terrain cultivable, terrain non cultivable (plan, 4 septembre 1947)
éch. 1/2500, 30,8 x 37,5 cm
1F14189 AMA



Vue des jardins
photographie noir et blanc,
sd, DR
17F1475 AMA



Plan d'un terrain sis
boulevard de la République,
appartenant à la
veuve Romet (1940)
agent voyer, éch. 1/100°
4Q3 AMA



Le Jardin de la Maison d'Ozé

Le 24 mai 1924, la Ville d'Alençon décide d'établir un musée dans les anciennes classes de la maison d'Ozé et de transformer la cour de récréation, d'une superficie de neuf ares, située entre la façade postérieure de la maison et le mur des anciennes fortifications, en jardin d'agrément public¹.

Un concours est organisé par la Société d'horticulture de l'Orne (SHO). Le jury se compose de trois membres de la commission voirie et de deux membres de la SHO. La municipalité demande de prévoir — comme au musée de Cluny — un emplacement approprié pour les trophées de guerre, la conservation de quelques vestiges du passé et objets qui peuvent être légués à la Ville : le vieux puits, la fenêtre au four à ban... La commission du 7 décembre 1925² retient le projet présenté par l'horticulteur alençonnais H. Philippe en lui demandant quelques modifications. Il s'agit d'un jardin régulier dit à la française.

Quatre larges allées latérales encadrent un bowlingrin³ grande pelouse vers le sud légèrement raccourci du côté ouest. Dans la plate-bande sud, une bordure droite avec plantation de lierre valorise le vieux puits, la fenêtre, ainsi que les trois bancs. Une plate-bande circulaire, plantée de troènes de Californie, épouse la forme de la tourelle qui est agrémentée de rosiers. Les tilleuls présents sur le site sont conservés afin de donner un cadre au jardin. Ils sont taillés en arcade ou en éventail et, en hauteur, suivant une

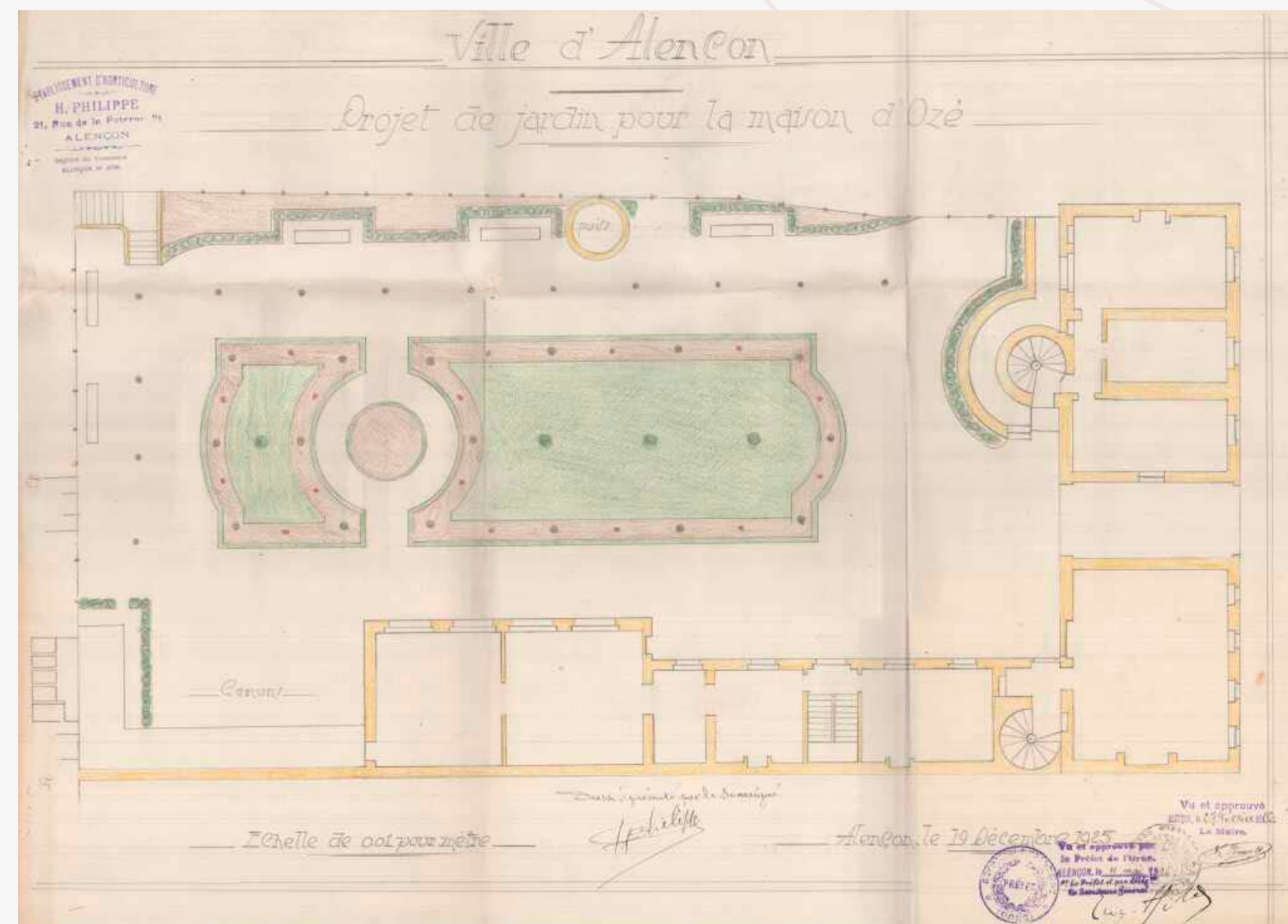
Jardin de la maison d'Ozé
 carte postale ancienne noir et blanc, G. Arlaud, éditions Gaby, sd, 14 x 9 cm 4Fi3418 AMA



Jardin de la maison d'Ozé
 ektachrome couleur 23Fi788 AMA



La maison d'Ozé, élevée en 1450 par Jean du Mesnil et transformée en musée
 carte postale ancienne noir et blanc n°105, G. Arlaud, éditions Gaby, sd, 14 x 9 cm 4Fi454 AMA



Projet de jardin pour la maison d'Ozé (19 décembre 1925)
 plan aquarellé, support calque traditionnel, H. Philippe, éch. 1/100^e 1Fi14208 AMA

même ligne. Une corbeille est établie à la place du vieux puits, entre deux parties de pelouse. Le gazon couvre une surface de 270 m² et est encadré d'une plate-bande comprenant seize arbustes à feuilles persistantes de faible hauteur, placés à intervalles réguliers. Au centre sont plantés des arbustes isolés : deux buis verts et panachés, deux fusains panachés taillés en forme conique, qui pourraient être remplacés ultérieurement par des œuvres d'art provenant du musée. Le végétal est complété par des rosiers et des plantes grimpantes tels que des ampélopsis, des bégonias, des jasmins. Les bordures de buis cernent la plate-bande.

Le lauréat du concours remporte la somme de 6 000 francs ainsi que l'entretien pour trois années, comprenant la taille, le remplacement des arbustes et la fourniture de fumier et de plantes pour l'ornementation.

1. Aménagement d'un jardin d'agrément dans la cour de la maison d'Ozé : délibération, correspondance, plan, devis, rapport, 1010 AMA
2. Projet d'installation d'un jardin d'agrément, rapport de la commission : délibération (27 février 1926), 1D48 AMA
3. Parterre de gazon avec glacis, servant à l'ornement d'un jardin français



Jardin de la maison d'Ozé
 photographie noir et blanc, Direction de la communication 17Fi68 AMA

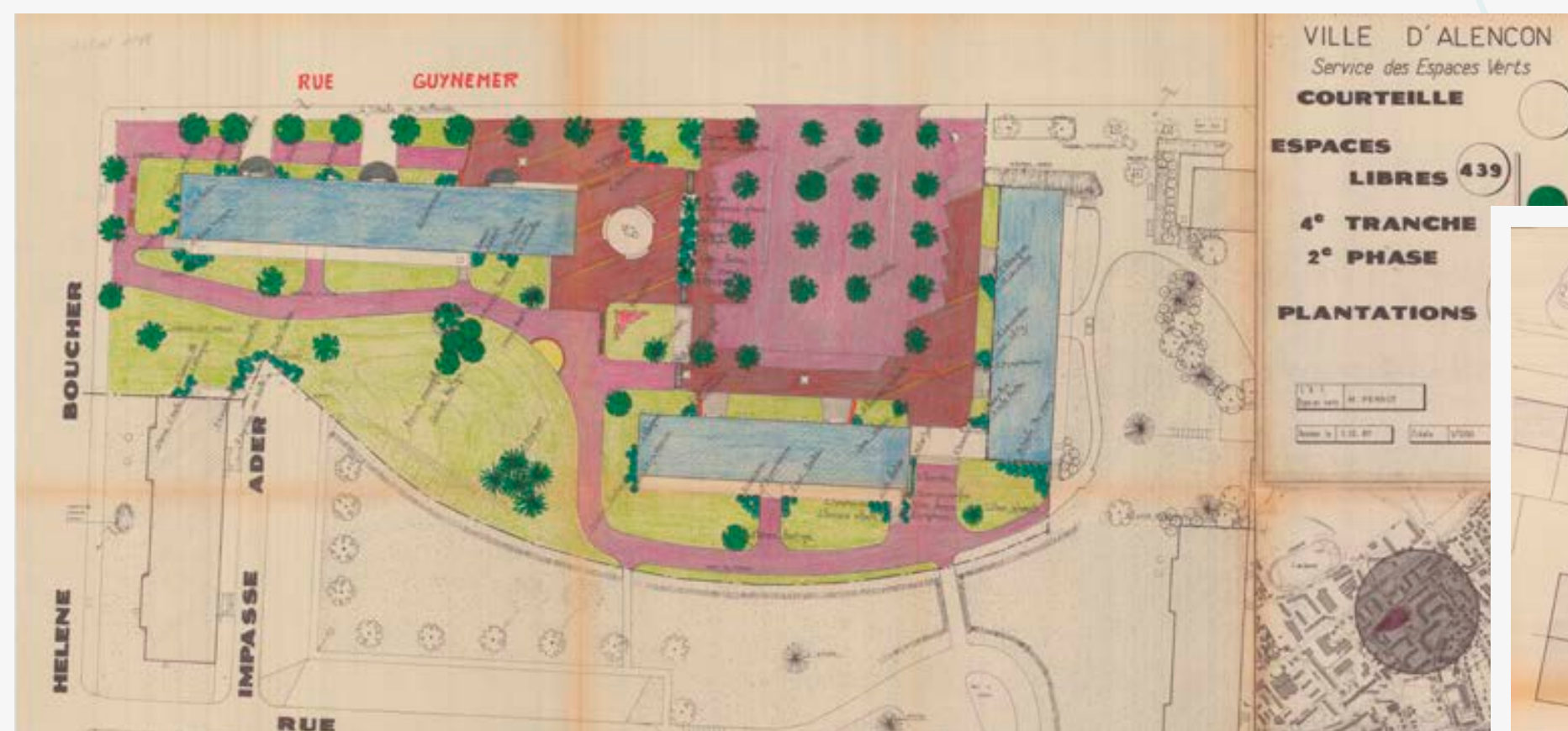
Les Espaces Libres de Courteille

Dans l'immédiat après-guerre, le gouvernement français cherche à répondre au manque criant de logements. Cet objectif se traduit par la multiplication des grands ensembles de banlieues, conçus dans l'urgence, et l'instauration des zones à urbaniser en priorité (ZUP) en 1958. Les dénominations de "parcs", "jardins" et "squares" sont abandonnées pour celle, commune, d'"espaces verts". Ces derniers deviennent alors un équipement public urbain parmi d'autres. Les grandes politiques d'aménagement des quartiers situés aux extrémités des villes sont dans l'air du temps ; elles s'emparent de Courteille, avec le programme SEMPA¹, et de Perseigne, avec l'implantation d'une ZUP.

Des espaces de transition en relief, répartis autour des bâtiments construits dans les années 1960, sont étudiés afin d'assurer une continuité dans l'aménagement, en tenant compte des végétaux présents (cèdres, érables, pins noirs d'Autriche). Dépourvus de clôture pour que le public puisse y accéder librement, ils amènent jusqu'aux logements et créent des espaces publics « intérieurs » sans voiture et des petits jardins de quartier. Des aires de jeu y sont aménagées. Une succession d'espaces intermédiaires assure une liaison avec les jardins des immeubles voisins et participe, dans un souci d'harmonie, à l'ornementation de la rue.

Espaces publics aménagés dans le cadre de la SEMPA¹ I et II

Photographies couleur,
Pierre Hamel
4NUM2812 AMA



SEMPA¹, 4° tranche, 2° phase : plan des plantations (1^{er} décembre 1987)

Jean-Luc Jourdan,
éch. 1/200, n°439,
98 x 45 cm
1F114374 AMA

Pour créer des espaces verts, la Ville d'Alençon s'assigne trois objectifs : sauvegarder et valoriser le patrimoine existant, créer des sites artificiels de qualité (essences autochtones, groupements d'arbres), donner aux espaces verts un rôle structurant dans la ville. L'aménagement des espaces verts suit le rythme de l'urbanisation de chaque quartier.

C'est sur les espaces libres² non bâtis qu'ont porté les opérations de requalification urbaine ou de réhabilitation des grands ensembles. Ces opérations s'inscrivent dans un cadre plus global. Au début des années 1970, les politiques publiques prennent en compte les questions environnementales. Un ministère de l'environnement est créé en 1971, des textes sur la politique des espaces verts sont publiés et une loi relative à la protection de la nature paraît en 1976.

1. SEMPA : Société d'économie mixte de la périphérie d'Alençon
2. Aménagement des espaces libres de Courteille, 7792W6 - 7792W10 AMA



Ci-dessus : SEMPA¹ II, aménagement (28 mai 1991)

Jean-Luc Jourdan, éch. 1/200,
88 x 69 cm
1F114258 AMA



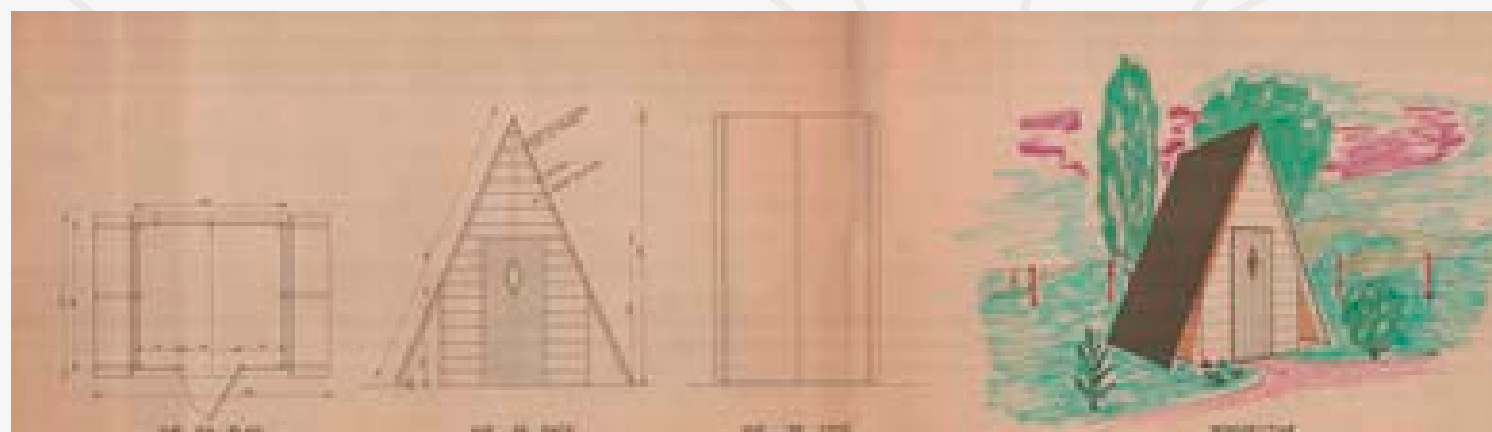
📍 RUE GUILLAUMET
📏 25 827 M²

Les Jardins Familiaux de Courteille

L'ombé en désuétude quelques temps après les conflits, le jardin familial redevient un élément de loisir et un instrument de l'aménagement urbain dans les années 70. Il bénéficie des contrecoups de l'explosion urbaine et des transformations de la société française ; il participe à la réhabilitation des zones à urbaniser en priorité (ZUP). L'État intègre des jardins à des programmes de logements sociaux situés à la périphérie des quartiers de Courteille et de Perseigne. La loi Royer de 1976 favorise le renouveau des jardins familiaux et oblige à proposer des terrains en remplacement de ceux supprimés pour expropriation. À la différence des jardins ouvriers, le jardin familial ne se limite plus à la seule production maraîchère, il est également lieu de loisirs, d'éducation, de rencontres et d'échanges. Il encourage la pratique du jardinage familial. Des espaces collectifs sont accessibles pour les activités de détente. Ils sont subventionnés par le Comité interministériel d'action pour la nature et l'environnement.



Jardins familiaux de Courteille :
projet d'un abri (11 avril 1984)
plan des vues et en perspective,
Jean-Luc Jourdan, éch. 1/20, n°295,
calque, 123 x 29,5 cm
1F14290 AMA



Jardins familiaux de Courteille :
2^e extension (1^{er} décembre 1997)
Jean-Luc Jourdan, éch. 1/200, n°773A,
calque, 111,5 x 65,5 cm
1F14295 AMA



Jardins familiaux de
Courteille
photographies couleur,
Pierre Hamel
4NUM2916 AMA

Le 25 janvier 1983, le conseil municipal approuve le principe d'aménagement des jardins familiaux dans le quartier de Courteille, à proximité de l'école Albert-Camus et de la rue Guillaumet. Une association est créée pour la gestion d'une parcelle lotie en 35 jardins de 200 à 300 mètres carrés.

Elle comprend des espaces communs, des abris individuels en bois, un réseau d'arrosage, des cheminements piétonniers pour accéder aux parcelles, des haies entre les jardins et des plantations dans les zones publiques. Les jardins familiaux de Courteille comptent aujourd'hui une centaine de parcelles de 250 mètres carrés.

Jardins familiaux de Courteille :
projet (17 décembre 1982)
Jean-Luc Jourdan, éch. 1/200, n°226,
110 x 93 cm
1F14213 AMA



📍 RUES ANATOLE-FRANCE,
ABBÉ-LETACQ ET GEORGE-SAND
📏 50 734 M²

Le Parc Urbain de Perseigne

L'année 1978 marque la fin du dispositif «contrat ville moyenne» qui prévoit une subvention conséquente pour l'aménagement des villes moyennes. L'avant-projet sommaire du parc urbain est conçu par l'architecte Lucien Kroll et présenté en commission le 12 février 1979. La maîtrise d'œuvre est réalisée par le service des espaces verts. Le 16 février 1979¹, le conseil municipal approuve le principe d'aménagement du premier et du plus grand parc urbain alençonnais. Initialement prévu au centre du quartier de Perseigne, il est finalement aménagé à la périphérie et assure une bonne transition entre le milieu urbain, les jardins familiaux et la plaine des sports.

Le site ne comporte pas de relief marqué. Les terres de creusement ou de terrassement (curage de la Sarthe, démolition des bâtiments de l'hôpital, construction d'usines dans la zone industrielle Nord et déblais du plan d'eau) sont réemployées pour créer un relief artificiel et modeler des buttes de verdure de huit à quinze mètres de hauteur. Le patrimoine végétal est essentiellement formé de trois petits bois («petits bois de Perseigne») et de quelques groupements d'arbres qui sont valorisés et entretenus.



Quartier de Perseigne
(juillet 2001)
Photographie aérienne, DR
17F17258 AMA



Avant-projet sommaire
(APS)
Plan reconstitué en 3 parties,
Lucien Kroll, 187 x 145 cm
1F114233 AMA

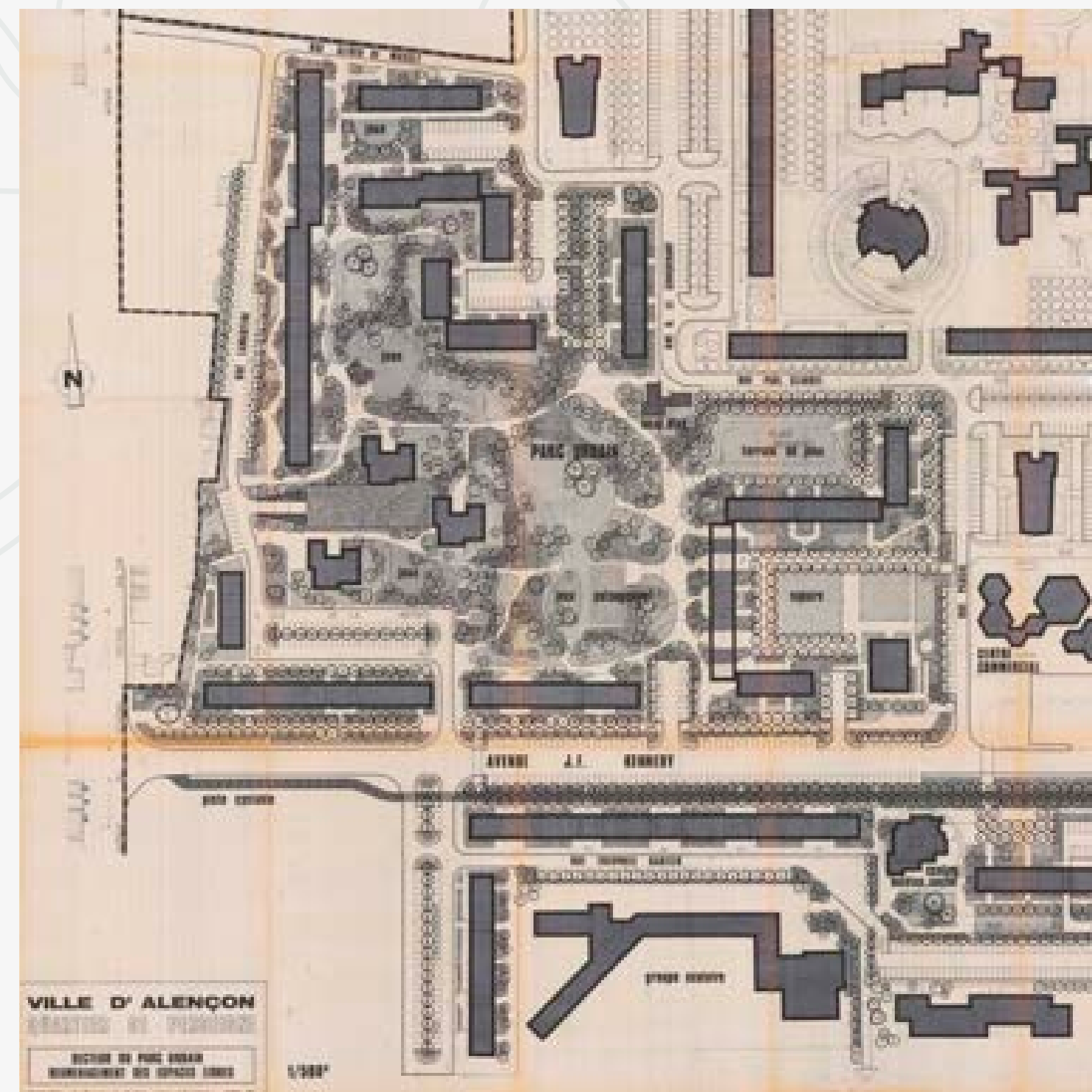
Entre 1981 et 1984, différents procédés de découpage de l'espace sont proposés avec des itinéraires tantôt serrés, tantôt dégagés en amphithéâtre de verdure, qui recréent des ambiances paysagères. Un plan d'eau de 1 300 mètres carrés agrémenté d'une cascade, différentes aires de jeux, un parcours santé, un circuit de promenade et une piste de moto-cross sont aménagés. Les plantations sont faites plus systématiquement sur les pourtours afin de laisser un certain dégagement au centre. Une partie de la végétation déjà existante est conservée (arbustes, pommiers, quelques thuyas...). Les plantations sont réalisées avec un souci de sélectionner les éléments indigènes ainsi que quelques arbustes à feuilles persistantes et des conifères afin de garder un minimum de verdure durant l'hiver. Ainsi sont plantés 800 arbres, 6 000 arbustes, 220 conifères.

1. Parc urbain de Perseigne, avant-projet sommaire (APS) :
plans, rapports, 7865W65 AMA



Terrassement du parc urbain
de Perseigne (juin 1982)
Photographie couleur, service des
espaces verts, 17,9 x 13 cm
17F17247 AMA

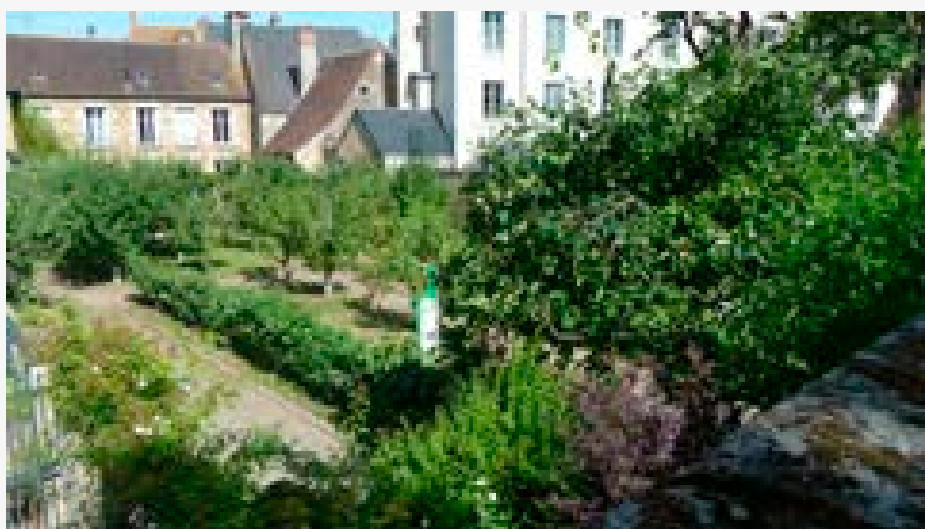
Projet d'implantation
d'un parc urbain dans
les espaces libres de
Perseigne, au centre du
quartier (avril 1976)
Architectes Seture Berger
et Guérin,
éch. 1/500, 91 x 92 cm
1F114589 AMA



📍 RUE ÉTOUPÉE
📏 571 M²

Le Verger Pédagogique

En 1839¹, Léon de La Sicotière demande, au nom de l'Association normande, la création d'une école de botanique dans l'un des quinconces des Promenades à proximité de la maison du gardien et un jardin d'expérimentation pour la taille des arbres fruitiers. En 1847, la Société d'horticulture de l'Orne (SHO) est fondée. Lors de l'exposition horticole de 1855, elle reçoit l'accord pour la création d'un «jardin-école», destiné à l'apprentissage de la taille des arbres fruitiers et à la propagation de conseils et d'idées. La délibération du 6 août 1857 propose la mise à disposition du jardin Turbat, situé à proximité de la mairie, rue du Parc², sans pour autant aboutir. En mai 1920, l'administrateur de l'hospice loue à la SHO un terrain situé rue du Gué-de-Gesne pour la création d'un verger. Les arbres sont plantés en 1921 et les séances de greffage débutent en 1922. La SHO donne des cours de taille aux amateurs, renseigne sur les meilleures variétés d'arbres fruitiers à couteau à planter. L'activité est rapidement interrompue suite aux inondations de 1923. Le 6 janvier 1929, la SHO entreprend des démarches auprès du directeur de l'asile pour demander un petit terrain de 17 ares situé chemin de la Brebiette, afin de créer

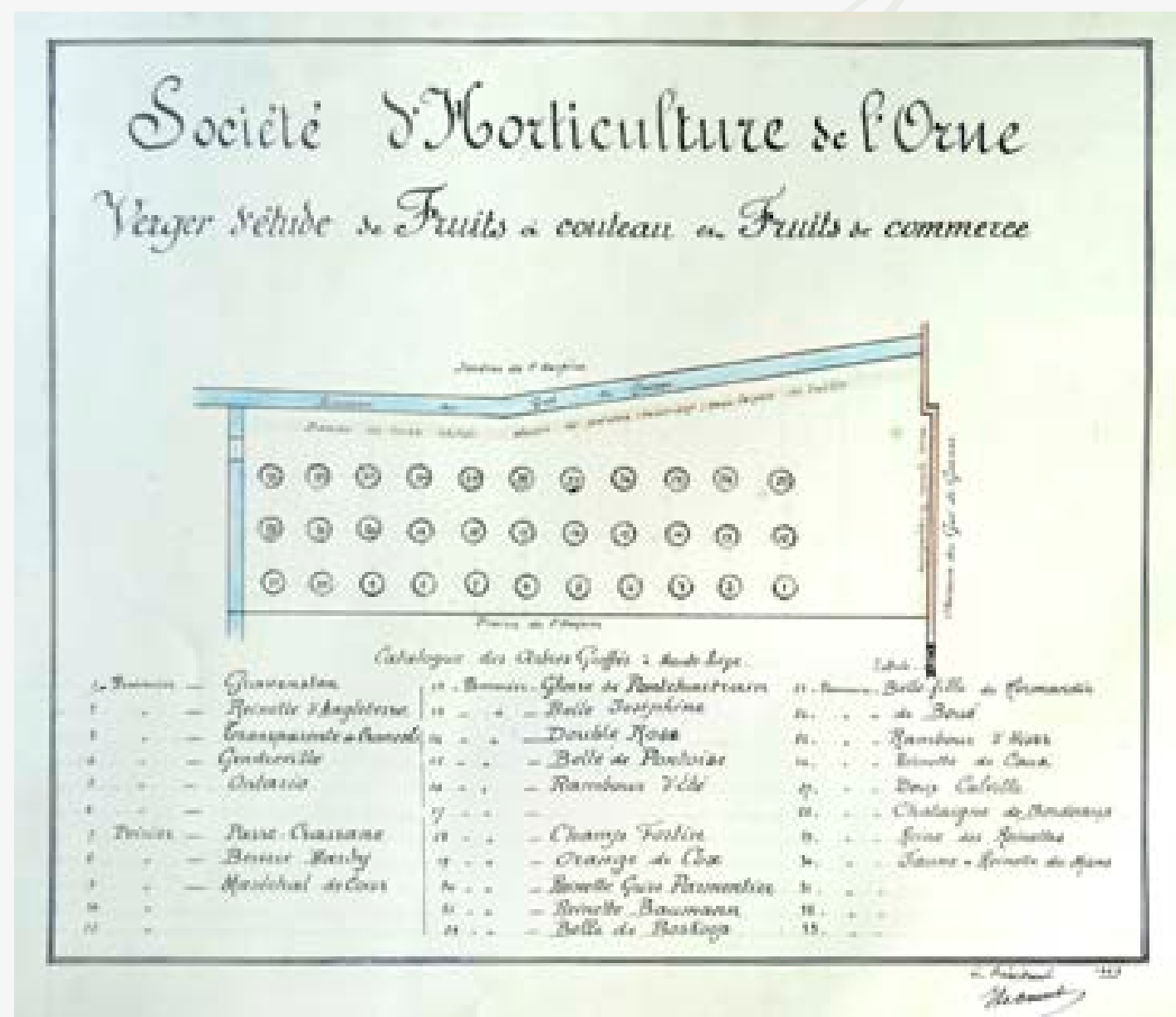


Vue du verger
pédagogique
Photographie couleur,
Marion Toulouse,
juillet 2020, AMA

un verger d'étude. Le plan est établi le 3 mars 1929, suivi des premières plantations. Paul Gauclin aménage et entretient vingt-et-un pommiers tiges à haut vent, six pommiers nains. Trente poiriers en contrespalier sont plantés sur une longueur de 58 mètres. Le jardin demeure jusqu'au début des années 1960 puis il est transféré rue de la Fuie-des-Vignes jusqu'en 1969.

Après bien des vicissitudes³ pour trouver un endroit convenable, le projet de verger pédagogique aboutit en 1997. La Ville concède l'ancien jardin des sœurs de la Miséricorde — une statue de saint Joseph et la serre semi-enterrée, encore présentes sur le lieu, nous rappellent son passé. Il jouxte l'enceinte

Verger d'étude de fruits
à couteau et fruits de
commerce dans le pré de
l'Hospice (plan, 1923)
Arch. dép. Orne, 213197



Verger pédagogique
Ektachrome couleur,
Direction de la communication,
5x5 cm, 1999
23F1783 AMA



Statue de saint Joseph
Photographie couleur,
Marion Toulouse,
juillet 2020, AMA



Une convention est établie entre la Ville d'Alençon et la SHO, qui autorise l'utilisation de la parcelle en échange d'une garantie d'accès au public, au printemps et en été. Il n'a pas été possible de maintenir ce libre accès en raison du vandalisme ; cependant des visites sont organisées à la demande, sur inscription à l'Office du Tourisme ou sur le site greteers.fr. À partir de 2005, elle sert de terrain d'expérimentation pour les séances pratiques de la section «arboriculture». L'association s'occupe de l'apprentissage de la taille des arbres fruitiers ainsi que des rosiers ; des démonstrations sont organisées chaque année chez les adhérents, ainsi que des séances de greffage et d'écussonnage (greffe en écusson). En 2015, deux hôtels à insectes sont posés, l'un dans une roue à charrette et l'autre dans une ancienne ruche.

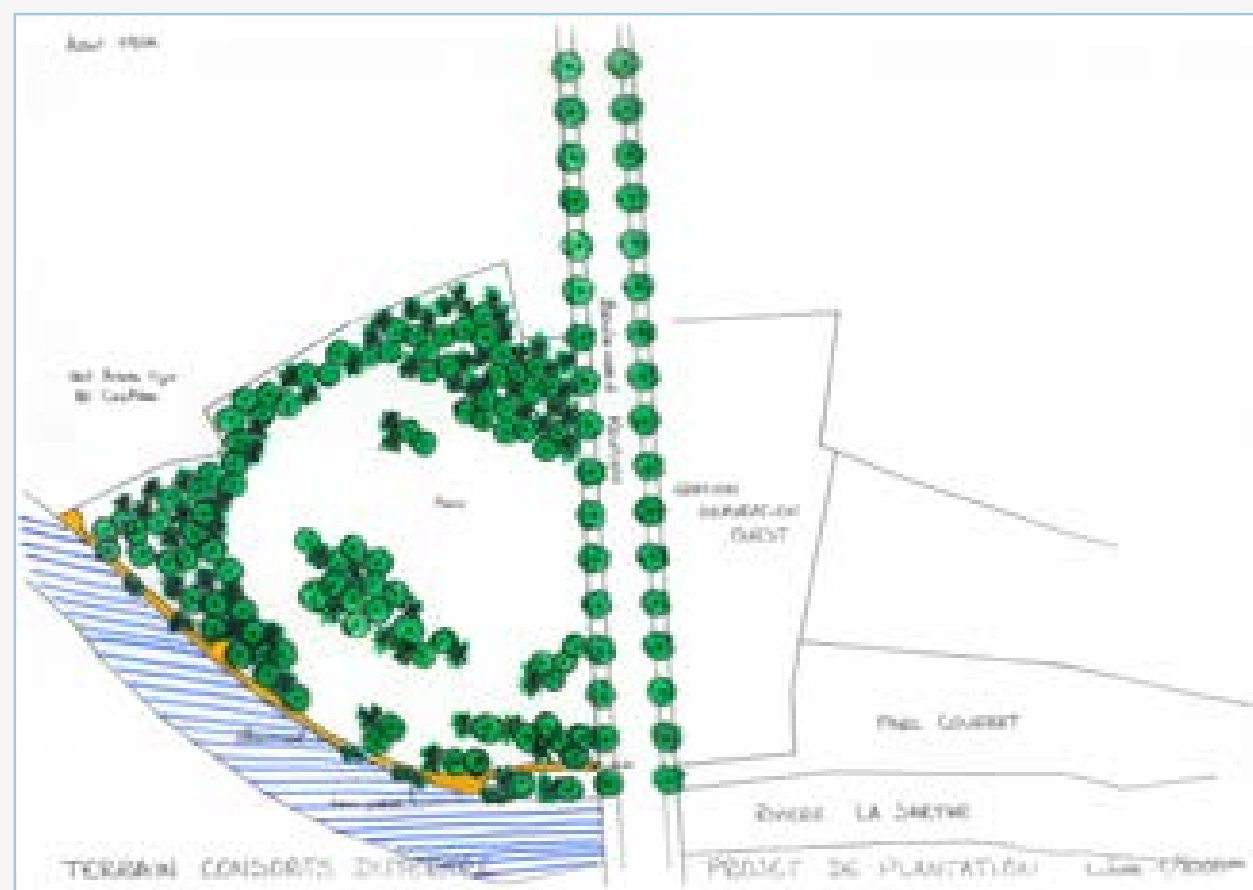
1. Registre des délibérations du conseil municipal (10 mai 1839 – 31 mars 1843), 1D26 AMA
2. Registre des délibérations du conseil municipal (3 décembre 1852 – 10 mai 1858), 1D30 AMA
3. En 1948, le conseil municipal décide de mettre à disposition de la SHO un terrain de la propriété Lebreton, de 41 ares, pour la création d'un verger d'études. Le projet de location est accepté pour une durée de 50 ans.

AVENUE DE KOUTIALA
35 279 M²

L'Arboretum

En 1994, la municipalité décide l'aménagement d'un arboretum pour végétaux de milieux humide à la limite de Saint-Germain-du Corbéis. Situé dans une prairie humide, plate, légèrement en contrebas du boulevard de Koutiala, le terrain choisi borde la Sarthe et contient quelques vieux pommiers et des aulnes. Le site est fréquemment parcouru par les pêcheurs.

L'arboretum est composé de plantes ligneuses. Il répond à l'objectif de réunir un maximum de végétaux spécifiques des zones humides, présentés pour la plupart sous leur forme naturelle, ce qui exige des surfaces très importantes et ne permet pas de créer une unité de composition. La présentation des végétaux dans un cadre de style paysager permet d'abandonner la disposition monotone en plates-bandes régulièrement placées sur le terrain et de créer un jardin convenant autant à la promenade qu'à l'étude.



Projet de plantation
(août 1994)
Service des espaces verts,
éch. 1/1000, fonds SEV
AMA

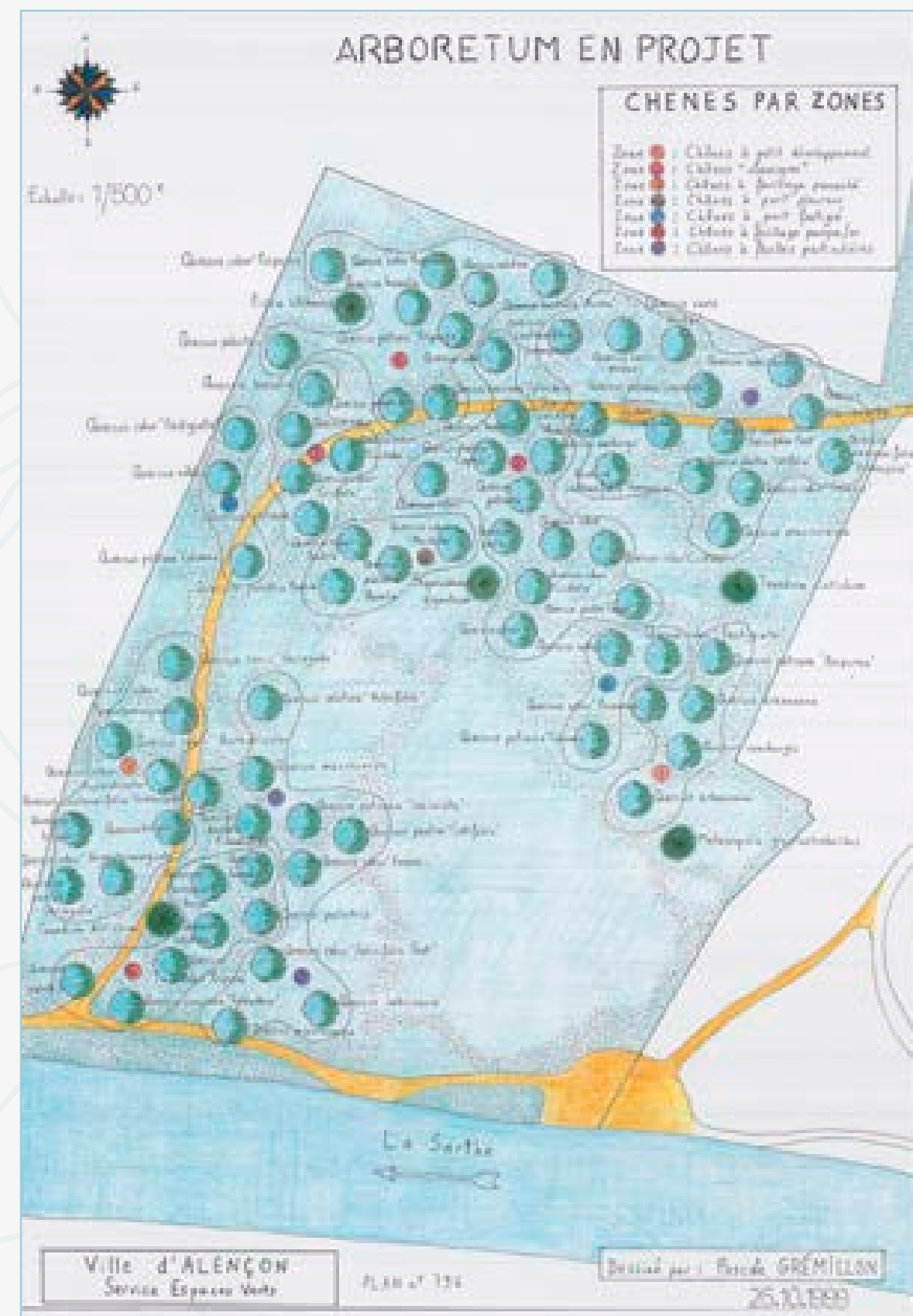
Emplacement du futur
arboretum (1994)
Photographie couleur
17F17247 AMA



La palette végétale retenue, visant à intéresser un large public, réunit des peupliers, des merisiers, des aulnes, des saules, des frênes, des liquidambars, des tulipiers et des conifères tels que des séquoias, des métaséquoias, des abies... soit un peu plus de 140 arbres «tige» et 60 conifères.

Arboretum (1998)
Ektachrome couleur, Direction
de la communication
23F1762 AMA

En 1999, une extension est effectuée sur un terrain de 14 000 mètres carrés supplémentaires de type agricole menant jusqu'au camping de Guéramé, pour présenter plus d'une centaine de variétés différentes de chênes. Le parc est agrémenté de bancs forestiers et d'une signalétique.



Projet de l'extension
(août 1999)
Pascale Gremillon,
éch. 1/500°, n°796
1F14217 AMA

Arboretum en projet
(26 octobre 1999)
Pascale Gremillon, éch. 1/500,
n°796
1F14215 AMA



Le Parc Urbain de la Providence

La Providence, institution
des sourds et muets
(vers 1925)

Carte postale semi-moderne
noir et blanc, sd, 15 x 10,5 cm
4Fi3598 AMA



La Providence : cours de
gymnastique des garçons

Carte postale semi-moderne
noir et blanc, 14 x 9 cm
4Fi4595 AMA



La Providence, institution des sourds
et muets

Carte postale ancienne noir et blanc n°5989,
Les artistes paysagistes, 14 x 9 cm, sd
4Fi4640 AMA

1. Adrien Dubois, La Providence, Berges de Sarthe
(études), 2014, 38C955 AMA



La Providence, institution
des sourds et muets

Carte postale ancienne
noir et blanc, 14 x 9 cm
4Fi4624 AMA

📍 RUES DU PONT-NEUF,
DE LA POTERNE
ET DE L'ABREUVOIR

📏 10 245 M²

En 1960, la capacité d'accueil double. Des espaces sont alors aménagés et des bâtiments sont construits au détriment des espaces de verdure. À partir de 2001, la congrégation quitte les locaux, laissant l'association de la Providence poursuivre son œuvre. En 2008, la congrégation des Sœurs de la Charité de Notre-Dame d'Évron missionne une société spécialisée dans la gestion du patrimoine en vue d'une réaffectation de bâtiments pour l'établissement d'une résidence pour personnes âgées, alors que la zone n'est pas constructible car inondable. En 2009, l'association de la Providence déménage.

En juin 2012, les terrains sont cédés à la commune d'Alençon qui engage la restructuration urbaine et paysagère de l'ensemble Providence-Berges de Sarthe, première opération de revalorisation du centre-ville. La maîtrise d'œuvre est confiée à l'architecte paysagiste Laure Planchais, mandataire et associée à un bureau d'étude technique et à une agence spécialiste en conception lumière-éclairage. Le 25 novembre 2013, le conseil municipal approuve le projet, dont les lignes directrices s'inspirent de l'histoire et de l'esprit des lieux.

Le parc, largement ouvert sur l'espace public, s'organise autour de cheminements piétonniers qui offrent la possibilité de différents parcours. Une promenade Nord relie la rue du Pont-Neuf à la rue de l'Abreuvoir. Des allées parcourent le jardin et permettent la liaison avec le centre-ville, ainsi que le long des berges de Sarthe. Une passerelle piétonne implantée en biais sur la Sarthe assure la liaison avec le Champ-Perrier.



La Sarthe, le Pont-Neuf, la Providence

Photographie noir et blanc, sd, DR
17Fi3274 AMA

Outre la mise en perspective des monuments aux alentours, l'esprit du jardin se raccorde à son passé par les sculptures et les panneaux signalétiques en inox qui reprennent la langue des signes française, ainsi que par le concept des luminaires suspendus en inox « poli miroir » au dessin de « dentelle lumineuse » de l'agence parisienne 8'18. La dentelle est également évoquée par les plantations et les floraisons blanches du jardin phénologique situé au nord du parc de la Providence. Le végétal forme un contraste avec le mobilier urbain en acier galvanisé. Le site intègre dans sa conception les arbres remarquables initialement présents. L'architecte paysagiste Laure Planchais a reçu le prix de l'aménagement normand 2018.

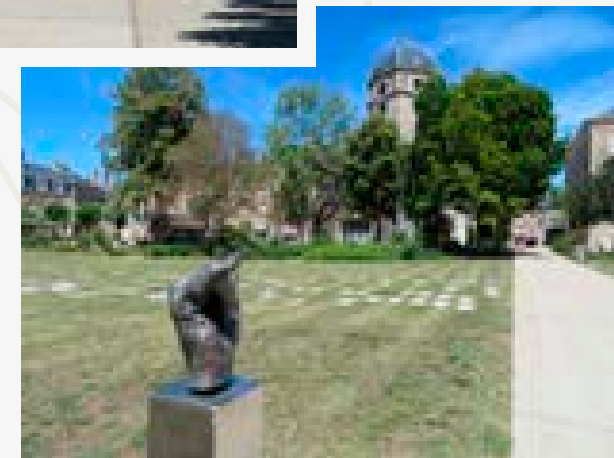
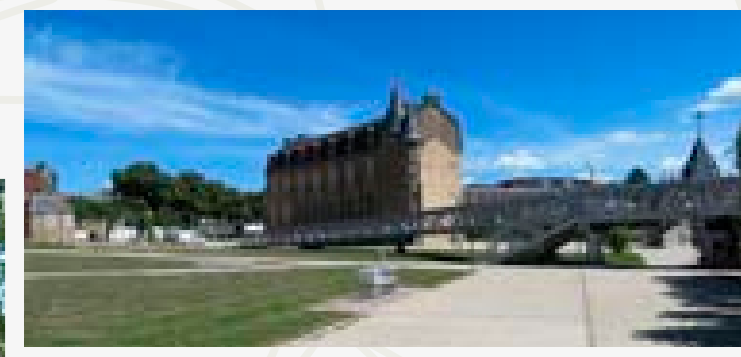
Le parc urbain de la Providence

Photographie couleur, juillet 2020,
Marion Toulouze
4NUM2810-4NUM2823 AMA



La Providence, les berges
de Sarthe (1950-1960)

Fonds La Pie, atelier de
photographie du Centre
historique des Archives
nationales (CHAN),
CP-1-PH-Orne-C-224-41
4AV32 AMA



Le centre-ville
(1990)

Photographie couleur,
135 x 95 cm, DR
17Fi131 AMA